



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France



**BDO France – Léger & associés**  
113, rue de l'Université  
75007 Paris  
France

**HSBC SFH (France) S.A.**

**Rapport des commissaires aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013  
HSBC SFH (France) S.A.  
1, rue Vernet - 75008 Paris  
*Ce rapport contient 29 pages*  
Référence : PB-14-1-27



**KPMG Audit**  
Le Belvédère  
1 Cours Valmy  
CS 50034  
92923 Paris La Défense Cedex  
France

**BDO France – Léger & associés**  
113, rue de l'université  
75007 Paris  
France

## **HSBC SFH (France) S.A.**

Siège social : 1, rue Vernet - 75008 Paris  
Capital social : €.113 250 000

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société HSBC SFH (France) S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

### Règles et principes comptables :

Le paragraphe 2.3.4 de la note « Principes, Règles et Méthodes comptables » expose les règles et méthodes comptables relatives aux dettes représentées par un titre.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris La Défense, le 24 mars 2014

Paris, le 24 mars 2014

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

BDO France - Léger & associés



Pascal Brouard  
Associé



Michel Léger  
Associé

**COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2013**

**HSBC SFH France**

**S.A. au capital de 113 250 000 euros**

15, rue Vernet  
75008 PARIS

RCS Paris 480 034 917

# HSBC SFH France

BILAN 2013

(en euros)

ACTIF	31/12/13	31/12/12
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Créances envers les établissements de crédit	4 423 025 982	2 128 752 155
Opérations avec la Clientèle - Actif	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	0	0
Parts dans les entreprises liées	0	0
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	0	0
Autres actifs	180 934	92 174
Comptes de régularisation - Actif	16 997 046	8 771 761
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 440 203 963</b>	<b>2 137 616 090</b>
Engagements de financement donnés	0	0
Engagements de garantie donnés	0	0
Engagements donnés sur titres	0	0
Opérations sur instruments financiers à terme	0	0

# HSBC SFH France

BILAN 2013

(en euros)

PASSIF	31/12/13	31/12/12
Dettes envers les établissements de crédit	0	0
Opérations avec la Clientèle - Passif	0	0
Dettes représentées par un titre	4 299 447 818	2 049 295 011
Autres passifs	518 722	341 203
Comptes de régularisation - Passif	25 923 887	9 379 798
Provisions	0	0
Dettes subordonnées	0	23 304 360
Fonds pour risques bancaires généraux	0	0
Capital	113 250 000	54 750 000
Prime d'émission	0	0
Prime de fusion	0	0
Réserves	40 169	32 651
Report à nouveau	505 549	362 701
Résultat de l'exercice	517 818	150 366
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 440 203 963</b>	<b>2 137 616 090</b>
Engagements reçus de financement	0	0
Engagements reçus de garantie	5 894 979 729	3 997 207 897
Engagements reçus sur titres	0	0

## HSBC SFH France

RESULTAT 12.2013

COMPTE DE RESULTAT	31/12/13	31/12/12
Intérêts et produits assimilés	85 114 821	63 543 608
Intérêts et charges assimilées	-84 811 109	-63 693 203
Commissions (produits)	1 077 811	768 717
Commissions (charges)	0	
Gains ou pertes sur opérations de négociation	-13 605	16 069
Autres charges et produits d'exploitation bancaire	0	
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 367 918</b>	<b>635 191</b>
Charges générales d'exploitation	-590 623	-400 378
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>777 296</b>	<b>234 813</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>777 296</b>	<b>234 813</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>777 296</b>	<b>234 813</b>
Résultat exceptionnel	0	0
Impôt sur les bénéfices	-259 478	-84 447
<b>RESULTAT NET</b>	<b>517 818</b>	<b>150 366</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

### 1 FAITS SIGNIFICATIFS

Par décision du 20 août 2013, l'Assemblée Générale Mixte a décidé le remboursement anticipé du prêt subordonné remboursable à durée déterminée d'un montant de € 23.300.000 conclu avec HSBC France le 27 mars 2012, ainsi que l'augmentation en numéraire du capital social pour un montant de € 58.500.000 par création de 3.900.000 actions nouvelles, toutes de numéraire, entièrement libérées. Le capital social a ainsi été porté à € 113.250.000, composé de 7.550.000 actions de 15 euros chacune.

### 2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 2.1 - Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels et leurs annexes sont établis et présentés conformément au règlement 2000.03 modifié du Comité de Réglementation Comptable et aux instructions de la Commission Bancaire en vigueur, ainsi qu'aux principes comptables et de présentation généralement admis dans la profession bancaire en France.

Le 1er janvier 2005, la société « Hervet Participations » a été intégrée dans le groupe fiscal de HSBC BANK PLC PARIS BRANCH. Le 20 juin 2008, l'assemblée générale mixte a décidé le changement de dénomination de la société « Hervet Participations » en « HSBC Covered Bonds (France) ». Le 21 avril 2011, l'Assemblée Générale Mixte a décidé la modification de la dénomination sociale de la Société qui devient HSBC SFH (France). L'objet social de la société est décrit dans l'article 2 des statuts mis à jour le 31 août 2011, lequel dispose :

« Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés de financement de l'habitat, la Société a pour objet social exclusif de consentir et/ou de financer des Prêts à l'Habitat et de détenir des titres et valeurs (l' « Objet Social »).



Les Prêts à l'Habitat consentis et/ou financés par la Société sont des prêts destinés, en tout ou partie, au financement d'un bien immobilier résidentiel situé en France ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou dans un Etat bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, et garantis par (a) une hypothèque de premier rang ou une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, ou (b) un cautionnement consenti par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance (« Prêts à l'Habitat »).

Pour le financement des opérations mentionnées ci-dessus, la Société peut émettre des obligations de financement de l'habitat bénéficiant du privilège défini à l'article L. 515-19 du Code Monétaire et Financier et recueillir d'autres ressources, y compris par émission d'instruments financiers ou de titres de dette, notamment sur le fondement de droits étrangers (y compris des titres de dette nominatifs de droit allemand (Nammenschuldverschreibung) dont le contrat ou le document destiné à l'information du public (au sens de l'article L. 412-1 du même Code) ou tout document équivalent requis pour leur admission sur les marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège.

## *2.2 – Changements de méthode comptable*

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours de l'exercice 2013.

## *2.3 - Modes et méthodes d'évaluation*

### **2.3.1 CREANCES ET DETTES RATTACHEES**

Les intérêts courus non encore perçus ou payés sont rattachés à leur compte principal.

### **2.3.2 CREANCES A TERME ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

Précisons que les commissions d'origination et de gestion sont étalées de manière linéaire tout au long de la durée du prêt.

Les placements de trésorerie permettant de rémunérer les disponibilités sont réalisés à travers l'ouverture de dépôt à terme auprès de HSBC France.

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

Les intérêts courus non encore perçus sont rattachés à leur compte principal.

Il est rappelé que, le 20 janvier 2010, HSBC SFH (France) (« la Société ») a conclu un prêt d'1,5 milliard d'euros (EUR) avec HSBC FRANCE, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 3,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 07 avril 2010, la Société a conclu deux nouveaux prêts avec HSBC FRANCE de, respectivement, 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 5 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 1,75%, pour l'un, et une maturité de 8 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,375 %, pour le second.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 24 décembre 2010, la Société a conclu un quatrième prêt avec HSBC FRANCE de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Par ailleurs, le 16 avril 2013, la Société a conclu un prêt d'1,25 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 10,5 ans, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 28 octobre 2013, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les créances en CHF au 31 décembre 2013 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêt.

### 2.3.3 TITRES DE PLACEMENT

Le placement en certificat de dépôt a été remplacé en février 2012 par l'ouverture d'un dépôt à terme.

### 2.3.4 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Notons que les primes ou surcôtes à l'émission d'obligations sécurisées sont étalées de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité. De même, les frais d'émission d'obligations sécurisées sont étalés de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité.

Le 20 janvier 2010, la Société a procédé à une émission d'obligations sécurisées (bonds) d'1,5 milliard d'euros, avec une maturité à 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 3,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 07 avril 2010, la Société a initié deux nouvelles émissions de bonds de, respectivement, 200 millions de CHF, avec une maturité de 5 ans et 5 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,75%, pour l'une, et une maturité de 8 ans et 5 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,375 %, pour la seconde.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 24 décembre 2010, la Société a effectué une quatrième émission de bonds de 200 millions de CHF, avec une maturité de 8 ans et 4 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Par ailleurs, Le 16 avril 2013, la Société a effectué une cinquième émission de bonds d'1,25 milliard d'euros, avec une maturité de 10 ans et 6 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 28 octobre 2013, la Société a effectué une sixième émission de bonds d'1 milliard d'euros, avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal. Les dettes en CHF au 31 décembre 2013 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêté.

Conformément au règlement 2000.03 modifié du Comité de Réglementation Comptable, l'information suivante est fournie :

Prime d'émission restant à amortir au 31 décembre 2013 :	Euros...7 249 427,25
Surcôte restant à amortir au 31 décembre 2013 :	Euros.....140 510,80
Frais d'émission restant à amortir au 31 décembre 2013 :	Euros...9 747 619,15

### **2.3.5 EMPRUNT SUBORDONNE**

La Société avait conclu avec HSBC France un emprunt subordonné d'un montant de 23.300.000 euros en mars 2012. Cet emprunt subordonné a été intégralement remboursé le 20 août 2013.

### **2.3.6 CAPITAL SOCIAL**

HSBC France détient 99,99 % du capital de la Société.

Le capital social est de 113 250 000 euros, décomposé en 7 550 000 actions de 15 euros de nominal.

### **2.3.7 INTERETS ET ASSIMILES**

La comptabilisation des intérêts au compte de résultat est réalisée *prorata temporis*.

Les commissions liées à l'octroi d'un concours sont notamment assimilées à des compléments d'intérêts et sont étalées de manière linéaire sur la durée de vie effective du crédit. En 2013, un montant de 3 206 882 € a été comptabilisé en compte de résultat au titre de l'étalement des commissions d'origination.

### **2.3.8 HORS BILAN**

#### **- Engagements**

Les prêts donnés à HSBC France par HSBC SFH (France) sont garantis par les crédits à l'habitat éligibles en provenance du réseau HSBC France.

Cette garantie reçue se monte, au 31.12.2013, à 5 894 979 729 euros.

Les crédits à l'habitat qui garantissent les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont des garanties financières dont les spécificités sont détaillées au sein des articles L. 211-38 et suivants du Code Monétaire et Financier.

### ***3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT SELON LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE***

HSBC FRANCE  
103, avenue des Champs Elysées  
75008 PARIS

### ***4 INFORMATION RELATIVE AU RISQUE DE CREDIT***

L'unique contrepartie de l'entité HSBC SFH (France) est HSBC France.

Les prêts accordés par HSBC SFH (France) permettent à HSBC France de se refinancer.

### ***5 INFORMATION RELATIVE AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE***

Les risques de taux et de change d'HSBC SFH (France) sont limités dans la mesure où les prêts octroyés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont adossés sur les émissions d'obligations sécurisées.

### ***6 EXPOSITION SUR LE RISQUE SOUVERAIN***

L'entité HSBC SFH (France) ne détient pas d'actifs financiers présentant un risque souverain.

### ***7 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES***

Conformément aux recommandations de l'ANC 2010-04, la liste des transactions effectuées par la société HSBC SFH (France) avec les entreprises liées ne fait pas l'objet d'une information en annexe, s'agissant d'opérations réalisées à des conditions normales de marché.

NOTE 1 - CREANCES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

En milliers d'euros	2013	2012
A vue	123 725 162	79 434 565
A terme	4 238 758 553	1 997 017 893
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an	162 919 518	
> 1 an < 5 ans	4 075 839 036	1 997 017 893
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays		
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)	60 542 267	52 299 697
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 423 025 982</b>	<b>2 128 752 155</b>

<i>Dont titres recus en pension livrée</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

**NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - ACTIF**

(Encours de fin de période)

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	2013	2012
Créances sur la clientèle Créances commerciales Comptes ordinaires débiteurs Autres concours à la clientèle (hors créances rattachées)	0	0
Opérations de crédit-bail		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Crédits aux particuliers Crédits à la clientèle financière Crédits à la clientèle non financière Titres reçus en pension livrée Créances rattachées		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<i>Dont créances douteuses brutes</i>	0	0
<i>Dont dépréciations des créances douteuses</i>		
<i>Dont créances douteuses nettes</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	2013	2012
<b>A vue</b>		
<b>A terme</b>		
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays	0	0
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

NOTE 3 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	2013	2012
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>	0	0
- Titres de transaction		
- Titres de placement		
- Titres d'investissement		
- Créances rattachées		
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	0	0
. Titres de transaction		
- Obligations et autres titres cotés		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables brutes		
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Titres de placement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
. Titres d'investissement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Créances rattachées	0	0
<i>Dont titres subordonnés</i>		
<b>Actions et autres titres à revenu variable &amp; TAP</b>	0	0
. Titres de transaction	0	0
- Actions cotées		
- Actions et autres titres à revenu variable non cotés		
. Titres de placement	0	0
- Actions cotées	0	0
- Actions et autres titres non cotés		
. Titres de l'activité de portefeuille	0	0
- TAP non cotés		
- TAP cotés		
. Créances rattachées		
<b>Actions propres</b>	0	0
- Titres de placement		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



## VENTILATION DES EFFETS PUBLICS ET OBLIGATIONS PAR DRAC

En valeur nette

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	2013	2012
<b>Effets publics et valeurs assimilées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Créances rattachées		
<b>TOTAL</b>		
<b>Obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an (*)		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations	0	0
Créances rattachées	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## VALEUR ESTIMÉE DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE PLACEMENT & TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

(en euros)

Nature des opérations	2013	2012
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>dont dépréciation</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
Actions propres		
<b>TOTAL TITRES DE PLACEMENT &amp; TAP (hors créances rattachées)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**NOTE 4 - AUTRES ACTIFS**

(en euros)

	2013	2012
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Débiteurs divers et autres comptes d'actif	180 934	92 174
<b>TOTAL</b>	<b>180 934</b>	<b>92 174</b>

**NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF**

(en euros)

	2013	2012
Impôts différés actifs		0
Autres comptes de régularisation	16 997 046	8 771 761
<b>TOTAL</b>	<b>16 997 046</b>	<b>8 771 761</b>

NOTE 6 - HORS BILAN

(en euros)

	2013	2012
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT</b>		
Engagements donnés		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
. En faveur de la clientèle		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Engagements reçus		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement reçus d'établissements de crédit		

<b>ENGAGEMENTS DE GARANTIE</b>		
Engagements donnés		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Engagements reçus		
. Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	5 894 979 729	3 997 207 897
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle		
<b>Total</b>	<b>5 894 979 729</b>	<b>3 997 207 897</b>

<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>		
Engagements donnés : titres à livrer		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>- 0</b>
Engagements reçus : titres à recevoir		
Engagements reçus : put sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

NOTE 7 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	2013	2012
<b>Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales &amp; CCP</b>		
A vue		
A terme	4 238 758 553	1 997 017 893
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans	162 919 518	
> 5 ans	4 075 839 036	1 997 017 893
<b>Dettes rattachées (Intérêts à payer)</b>	60 689 264	52 277 119
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 299 447 818</b>	<b>2 049 295 011</b>
<i>Dont titres reçus en pension livrée</i>		

**NOTE 8 - AUTRES PASSIFS**

Avant affectation des résultats

(en euros)

	2013	2012
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Créditeurs divers et autres	518 722	341 203
Titres de transaction et titres reçus en pension livrée		
<b>TOTAL</b>	<b>518 722</b>	<b>341 203</b>

**NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF**

(en euros)

	2013	2012
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation	25 923 887	9 379 798
<b>TOTAL</b>	<b>25 923 887</b>	<b>9 379 798</b>

NOTE 10 - DETTES SUBORDONNEES

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	2013	2012
<b>Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales &amp; CCP</b>		
<b>A vue</b>		
<b>A terme</b>	0	23 300 000
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans	0	23 300 000
<b>Dettes rattachées (Intérêts à payer)</b>	0	4 360
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>23 304 360</b>

## NOTE 11 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la HSBC SFH est composé de 7 550 000 actions  
d'une valeur nominale de EUR 15 soit un montant de EUR 113 250 000.

(en euros)

POSTES	2013		2012	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Capital souscrit	7 550 000	113 250 000	3 650 000	54 750 000
Prime d'émission				
Prime de fusion				
Réserves		40 169		32 651
Report à nouveau		505 549		362 701
Résultat de l'exercice		517 818		150 366
<b>Montant au 31 décembre des capitaux propres</b>	<b>7 550 000</b>	<b>114 313 536</b>	<b>3 650 000</b>	<b>55 295 718</b>

### VENTILATION DES PRIMES LIEES AU CAPITAL ET RESERVES

POSTES	Montant 2012	Mouvements de l'exercice	2013
<b>Réserves</b>	<b>32 651</b>	<b>7 518</b>	<b>40 169</b>
Réserve légale	32 651	7 518	40 169
Réserve générale	0		0
Réserves spéciales des plus-values à long terme	0		0
Autres Réserves	0		0
<b>Primes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Primes d'émission			0

**Note 12 - MARGE D'INTERET**

(en euros)

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Intérêts et produits assimilés</b>		
. Etablissements de crédit et assimilés	85 084 855	63 515 335
. Clientèle	29 966	28 273
. Obligations et ATRF		
. Autres		
<b>Total</b>	<b>85 114 821</b>	<b>63 543 608</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>		
. Etablissements de crédit et assimilés	(259 431)	(506 910)
. Clientèle	(84 551 679)	(63 186 293)
. Dettes subordonnées		
. Autres obligations et ATRF		
. Autres		
<b>Total</b>	<b>(84 811 109)</b>	<b>(63 693 203)</b>



**NOTE 13 - VENTILATION DES COMMISSIONS**

(en euros)

	2013	2 012
<b>VENTILATION DES COMMISSIONS INSCRITES DANS LES RUBRIQUES "COMMISSIONS" DU COMPTE DE RESULTAT</b>		
<b>Produits</b>	<b>1 077 811</b>	<b>768 717</b>
. Sur opérations avec les établissements de crédit	1 077 811	768 717
. Sur opérations avec la clientèle		
. Sur opérations de change		
. Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
. Prestations de services financiers pour compte de tiers		
. Sur engagements sur titres		
. Autres commissions		
<b>Charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Sur opérations avec les établissements de crédit		
. Relatives aux opérations sur titres		
. Relatives aux opérations sur instruments financiers à terme		
. Prestations de services financiers pour compte de tiers		
. Autres commissions		
<b>TOTAL DES COMMISSIONS</b>	<b>1 077 811</b>	<b>768 717</b>

Les commissions sont perçues annuellement, et sont étalées de manière linéaire.

**Note 14 - Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de négociation**

(en euros)

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Résultats sur titres de transaction		
Résultats sur opérations de change	-13 605	16 069
Résultats sur instruments financiers à terme		
<b>TOTAL</b>	<b>-13 605</b>	<b>16 069</b>

**NOTE 15 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE**

(en euros)

	2013	2012
Produits d'exploitation		
Charges d'exploitation		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**NOTE 16 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

(en euros)

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Frais de personnel</b>		
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>-590 623</b>	<b>-400 378</b>
<i>Dont honoraires de commissariat aux comptes :</i>	<i>-45 000</i>	<i>-45 035</i>
<b>TOTAL</b>	<b>-590 623</b>	<b>-400 378</b>

**NOTE 17 - RESULTAT EXCEPTIONNEL**

(en euros)

	2013	2012
Produits exceptionnels sur titres	0	0
Pertes exceptionnelles sur titres	0	0
Pénalités fiscales	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**NOTE 18 - IMPOT SUR LES BENEFICES**

(en euros)

	2013	2012
Reprises de provisions pour impôt	0	0
Impôt sur les bénéfices et imposition forfaitaire annuelle des sociétés	-259 478	-84 447
<b>TOTAL</b>	<b>-259 478</b>	<b>-84 447</b>

La charge de 84 447 € correspond au net de la charge d'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2012 (- 85 K€) et de la régularisation de la charge d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2011 (+ 1 K€).